



# PRE CONSEIL

## DU GROUPE SCOLAIRE RENAN

Le 26 février 2024

### Participants :

Pour la mairie : Mesdames Fommarty et Marquis

Pour les associations de parents d'élèves : 3 représentants APELGC élémentaire et maternelle

### Sujets traités :

**1/ Sécurisation de l'esplanade Jean Navon :** espace entre les parois de verre (entre la cours et l'esplanade)  
A ce jour, aucune solution n'a été trouvée. La mairie cherche toujours une solution.

**2/ Y a-t-il des contrôles fait sur la présence de moisissures et Formaldéhyde au sein des écoles**  
En 2018, à la suite d'une campagne nationale, des analyses sur la qualité de l'air ont été faites dans toutes les écoles de la Garenne. Les résultats étaient bons, pas de signe de moisissures ou autre. Depuis le COVID, des capteurs de CO2 ont été installés dans toutes les classes. Depuis 2023 une loi oblige les écoles à faire des analyses tous les 4 ans. De nouvelles analyses sont à prévoir dans l'année.

**3/ Navette au stade Marcel Payen les mercredis pluvieux**  
Le mercredi, quand il pleut, les enfants qui prennent la navette retour du stade Marcel Payen attendent dehors, même en cas de mauvais temps (le gardien prend sa pause les infrastructures intérieures sont fermées). La mairie n'était pas au courant, une solution a été trouvé pour que les enfants restent à l'abri.

**4/ Temps passé lors du déjeuner**  
Certains parents nous ont remonté que leurs enfants n'avaient pas assez de temps pour déjeuner, que les animateurs les pressaient. Cela étonne la mairie car le temps du midi est bien organisé. Il se peut que cela se passe le mercredi pour les enfants qui prennent les navettes et qui ont un peu moins de temps que les autres. La mairie doit se renseigner pour les jours d'école.

**5/ Qualité des goûters (question pour la maternelle)**  
Plusieurs parents trouvent que les gouters sont trop sucrés et que le comportement des enfants s'en ressent (mauvaise humeur, faim, pleurs ... ). La mairie rappelle que les menus sont faits par une diététicienne et respectent les apports que les enfants doivent recevoir. Il n'est pas possible d'avoir des gâteaux fait maison, des légumes ... La mairie précise que les box apportées par les enfants ne sont pas toujours de très bonne qualité par rapport au goûté prévu par la mairie.